

défrichement de nos terres incultes, par les enfants du sol d'abord, par l'immigration ensuite. Les enfants du sol n'ont pas demandé ces terres. Par qui la valeur du canton Langevin nous a-t-elle été révélée ? Par des Trappistes, des religieux français. Par qui la valeur des cantons de Metgermette, Watford etc. nous a-t-elle été révélée ? Par M. Vannier, par un français.

Jusque là, seuls, les coureurs des bois, ou les acheteurs de limites, surent apprécier cette partie de nos belles forêts. Et encore, leurs observations ne portaient-elles le plus souvent que sur les lacs, les rivières, les montagnes, les vallées, les accidents du sol, sur les essences des bois. Nul n'y avait jeté un coup d'œil dépassant les limites d'une spéculation immédiate, dans un but sérieux de colonisation.

Ce que voyant, notre gouvernement n'a-t-il pas eu raison de prendre les trappistes français par la main, et de les conduire dans les forêts du township ou canton Langevin ?

Ce que voyant, notre gouvernement n'a-t-il pas eu raison, d'accepter les offres de la Société Franco-Canadienne, et de lui abandonner le défrichement des Cantons de Metgermette, Watford, Gayhurst etc.

Il procédait d'après les grands principes. La terre ne vaut rien si

ce n'est par la présence et le travail de l'homme, puisqu'il en est le roi. Et puis, toutes ces voix de la solitude, murmure des eaux, chants des oiseaux, rugissements des bêtes fauves, ne remontent aux oreilles de Dieu, que par la voix de l'humanité. Le concert de la nature se résume dans l'Hymne ou la prière, encens de l'intelligence et du cœur. Et si cette tentative réussit, après tant d'essais infructueux, elle n'en restera pas moins un fait acquis au bénéfice de notre politique. Ajoutons que les terrains intermédiaires que le gouvernement, avec une sage prévoyance, a su retenir dans chaque canton vont de suite décupler de valeur par le voisinage d'établissements prospères. Dès aujourd'hui, il n'y aurait qu'à les mettre en vente, et l'on verrait qu'en moins d'un an leur valeur a plus que doublé.

Ces considérations prévalurent après d'un grand nombre de députés, qui recommandèrent fortement la concession au ministère-Chauveau, d'ailleurs bien disposé. L'octroi des trois cent vingt mille acres, avec réserve, fut en conséquence accordé à M. Vannier.

Quant à l'entreprise elle-même, le projet en était si soigneusement élaboré qu'il ne rencontra aucun détracteur. On ne lui trouvait qu'un seul défaut, c'est qu'il paraissait trop beau pour réussir.

II

Deux années se sont écoulées et le projet se réalise, l'utopie a revêtu des formes tangibles, l'établissement existe ; une voix de civilisation a retenti dans ces forêts, dont l'écho ne s'était encore éveillé qu'au cri des bêtes fauves.

Jusqu'à ces temps derniers, les cantons de Ware, Langevin, Watford et Metgermette formaient partie du terrain de chasse de prédilection de quelques Hurons de la Jeune Lorette. M. Paul Picard, leur digne chef, me

racontait que deux chasseurs de sa tribu, se trouvant dans ces régions, entendirent distinctement, vers la tombée du jour, le tintement d'une cloche. Il s'arrêtèrent étonnés et se regardant :

— Entends-tu ? dit Louis à Honoré :

— Oui, j'entends bien.

— C'est une cloche, hein ?

— C'est une cloche.

— Nous serions-nous égarés par hasard ?

—
sible
leque
l'ann
regar
abattu
quett

—
ment

—
Je

tout
diabl
sont l

Les

cés d

tout-à

éclair

s'élev

Trapp

le co

regur

mais

jours

une p

Le

M. Va

confir

aux c

vers l

gue fr

Linier

Acres.

21,000

44,000

éta bli

famill

tant u

Par